

Le Directeur Général a diffusé à tous les agents l'extrait de PV de la réunion du CACT du 27 mai 2025 concernant l'affaire Nestlé Waters, lors de laquelle il a présenté sa vision des faits et des responsabilités.

Les organisations syndicales (CGT, SUD et UNSA) souhaitent porter à l'attention de tous que :

Les équipes de la DD du Gard ont été durablement affectées par les propos de M. JAFFRE retranscrits dans le PV de la séance du 27 mai 2025, qui remettent en cause leur travail et leurs compétences.

L'Assemblée Générale organisée le 16 juin par le Directeur Départemental du Gard pour assurer ses équipes de sa confiance est louable, mais nous ne pouvons que constater une perte de confiance des agents dans la hiérarchie **au plus haut niveau.**

L'intégration du dossier « Nestlé Waters » à l'ordre du jour du CACT du 27 mai 2025, réalisée dans des délais très restreints compte tenu de son ampleur et son impact, n'a pas permis des débats sereins et une approche éclairée et complète du sujet.

Nous renouvelons donc la demande d'une enquête IGAS auprès de la ministre de la Santé afin de faire la lumière sur l'implication et les responsabilités de chacun dans cette affaire qui continue de ternir l'image de notre ARS et d'engendrer un climat délétère pour les agents.

Les Organisations Syndicales du CACT de l'ARS Occitanie : CGT, SUD et UNSA

